



Clermont l'Hérault, le 16 juin 2008

Mesdames, Messieurs,
Aux membres du Comité Technique

Objet : Compte-rendu de la réunion du Comité technique « Schéma directeur d'interprétation du patrimoine du Pays Cœur d'Hérault » - Mardi 03 juin 2008 à 14h30 (Nébian)

***Etai**ent présents : Catherine BOUTRY (SDAP) ; Marc LUGAND (Conseil Général de l'Hérault) ; Cathy FERRAS (Conseil Général de l'Hérault) ; Richard LAURAIRE (Conseil Général de l'Hérault) ; Cécile AUSSIBAL (CPIE des Causses Méridionaux) ; Clotilde DELFORGE (Syndicat Mixte du Salagou) ; Dominique GRACIA (Ville de Lodève) ; Jean-Claude RICHARD (Association Arts et Traditions Rurales) ; Jean-Louis LACROIX (Association APN / Conseil de Développement du Pays Cœur d'Hérault) ; Laurent SCNHEIDER (LAAM) ; Maguy CHAPOT-BLANQUET (Association APN) ; Patrick DUFOUR (Communauté de Communes Vallée de l'Hérault) ; Philippe MARTIN (Association Matorral) ; Francis MOREAU (Association SPES) ; Natacha BOSSE (Pays Cœur d'Hérault) ; Aymeric HENOU (Stagiaire Pays Cœur d'Hérault) ; Magali LEON-PHILIP (Pays Cœur d'Hérault).*

***Etai**ent excusés : Mathieu GUILLOT (Charte Lodévois-Larzac) ; Aspasia KAMBEROU (CAUE 34) ; Guilhem REBOUL (Conseil Général de l'Hérault) ; Lysiane ESTRADA (Communauté de Communes du Clermontais) ; Marc ESTEBEN (DIREN) ; Marie BONNABEL (Région Languedoc-Roussillon) ; Marie-Odile VALAISON (Drac Languedoc-Roussillon) ; Laure BENE (Communauté de Communes Vallée de l'Hérault) ; Paul LE STRAT (BRGM) ; Rémy BOUTELOUP (Association Les Amis de Villeneuve) ; Stéphane MAUNE (CNRS Lattes) ; Yvan GARREL (Terres Vivantes 34).*

Objectif de la réunion :

- Rappel de la mission et de la méthodologie
- Présentation et validation de la première phase de travail (état des lieux / diagnostic)

Ce compte-rendu fait le relevé des débats et décisions qui ont entrecoupé le document présenté en réunion (*document en PJ*). Il est rappelé que ce dernier est une synthèse du travail effectué (dossier d'environ 130 pages) et qu'il peut donc comporter des lacunes ou des imprécisions.

1) Introduction et présentation du contexte

Commentaires :

- Quelle articulation entre l'étude de positionnement identitaire initiée par le Pays et le Schéma directeur d'interprétation du patrimoine ?

Cette étude, initiée en 2007, avait pour objectif de favoriser l'identification du territoire et de développer son attractivité touristique. Dans le cadre du Schéma directeur d'interprétation du

Pays Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT
Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: contact@coeur-herault.fr / site Internet : www.coeur-herault.fr

patrimoine, elle servira à orienter le travail des phases 2 (dégagement d'un fil conducteur et de thématiques) et 3 (proposition d'outils).

- Questionnement sur le rôle du Pays par rapport aux Grands Sites du territoire (St Guilhem, Navacelles, Lac du Salagou)

Les Grands Sites du territoire sont gérés par des Syndicats Mixtes ou des Communautés de Communes, qui ont les compétences en matière de tourisme et d'aménagement nécessaires à leur gestion. Le rôle du Pays est de coordonner, de mettre en réseau et d'animer. Une prise de compétence plus opérationnelle pourra être développée dans le cadre de la création d'un Pays d'Art et d'Histoire (réflexion en cours).

2) Présentation et validation de la phase 1 (diagnostic/inventaire)

Commentaires :

Par rapport à la méthodologie, une remarque est formulée sur la distinction nécessaire entre critères d'identification (inventaires, publications...) et critères de protection (POS/PLU, classement MH...). Il est précisé que cette distinction n'est pas faite sur le document présenté en réunion (document synthétique) mais qu'elle est détaillée dans les fiches d'inventaire.

Par rapport à la présentation synthétique de l'inventaire (105 fiches recensées):

- **Hydrologie** : les ponts et aqueducs sont à mettre dans le patrimoine bâti ; l'aqueduc du canal de l'Hérault est aussi appelé « canal de Gignac ».
- **Topographie** : le Pic St Jean est à remplacer par le Mont Liausson.
- **Archéologie** : un détail par période est à faire. Sites manquants : Roc de Pampelune, tour médiévale de Teulet au Pouget (tour la plus vieille du midi, élément remarquable en terme d'identité), ferme gallo-romaine de Péret.
- **Itinéraires** : remplacer « chemins de St Jacques de Compostelle » par « chemins de pèlerinage » ou GR.
- **Villages / Urbanisme / Labels** : il est intéressant de s'attarder sur la morphologie des villages. Les 5 villages distingués au titre de leur labellisation « circulade » sont inappropriés, le label n'étant pas reconnu par la communauté scientifique. Si des villages du territoire sont à spécifier, l'ensemble des participants s'accorde sur 3 d'entre eux : Villeneuve (village classé), St Guilhem le Désert (label Unesco) et Lodève (label Ville d'Art et d'Histoire). Pour information, le Conseil Général développe un projet de label « villages de caractère ».
- **Activités traditionnelles** : le terme n'est pas adapté pour certains sites répertoriés. Il convient de séparer activités traditionnelles (vins, poterie, tissage, oliviers...) des musées et centres d'interprétation. Il faut y ajouter le musée du Tambourin.
- **Histoire** : greffer cette thématique à celle du « patrimoine bâti » ou « monuments ». Les stèles discoïdales d'Usclas du Bosc sont à enlever / certains monuments sont à ajouter : château de Cabrières, église St Sylvestre de Montcalmès (Puéchabon).
- **Architecture / Monuments Historiques** : si le critère est le classement, il faut ôter la Tour Médiévale de Gignac (monument inscrit) et Cantercel.
- **Pratiques en cours** : la Communauté de Communes du Clermontais a initié la mise en place d'une signalétique patrimoniale sur son territoire. Le Conseil Général de l'Hérault précise qu'une alternative à la signalétique doit être trouvée car il ne souhaite plus en développer, hormis directionnelle (budget important, problèmes de vandalisme...).
- **Projets** : Des réserves sont émises quant au projet sur les chemins de St Jacques de Compostelle. Un centre de ressources à l'échelle du Pays permettrait de favoriser la recherche et de mettre en réseau les associations du patrimoine. Il est noté que les associations, notamment le regroupement CAPAC, doivent aussi avoir leur place au sein de la Maison du Salagou en projet.

Pays Cœur d'Hérault

18 avenue Raymond Lacombe 34800 CLERMONT L'HERAULT

Téléphone : 04.67.44.39.74 / Télécopie : 04.67.44.38.97

Messagerie électronique: contact@coeur-herault.fr / site Internet : www.coeur-herault.fr

De façon générale, il faut :

- Différencier le patrimoine d'intérêt majeur pour le Pays du reste.
- Distinguer l'information qui relève de la recherche scientifique de celle issue de publications touristiques. Cette précision est faite dans les fiches d'inventaire (critère de reconnaissance).
- Travailler sur la sémantique : il est néanmoins précisé que le synthétisme du document présenté a donné lieu à des raccourcis mais que le dossier général donne évidemment bien plus de précisions. Il faut malgré tout se mettre d'accord sur le vocabulaire employé.

3) Ouverture vers la 2^{ème} phase (proposition d'orientations)

Commentaires :

Quels critères de hiérarchisation ?

- Il faut supprimer les sites privés non valorisés et tout ce qu'on ne peut pas visiter (accessibilité, mise en sécurité...).
- Pour les monuments, le critère doit être le classement Monument Historique.

Existent-ils des thématiques prédominantes ?

Quelques pistes évoquées :

- Il est important de donner de la cohérence à ce territoire en menant une réflexion sur les lieux de pouvoir et de mémoire. Il faut accentuer le côté historique qui fait l'identité du territoire. Une des pistes peut être d'utiliser la stratigraphie historique (évêchés, seigneuries...) pour imaginer une stratégie touristique. Quel monument peut nous servir à comprendre l'histoire de ce territoire ? Comment l'histoire a façonné les paysages ? L'histoire pourrait servir de fil rouge.
- Le Salagou avec ses ruffes, Mourèze, Lodève...

Prochaine étape : Validation des critères de hiérarchisation et des thématiques prédominantes (comité technique prévu fin juillet). D'ici là, il est proposé que le stagiaire reprenne contact avec certaines personnes ressources, de façon à creuser les critères et les thématiques.

*Magali LEON-PHILIP,
Chargée de Développement Culturel*